

# GRAND DEBAT NATIONAL

## Commune de ROUGEGOUTTE

Compte-rendu de la réunion du samedi 9 mars 2019

### Propos introductifs

J'ai été contacté Par Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet de Madame la Préfète du Territoire de Belfort.

Ayant pu dégager quelques disponibilités, n'ayant aucun lien direct ou indirect, de quelques manières que ce soit avec les parties intéressées par la réunion, et donc convaincu de ma totale et entière indépendance, j'ai donné mon accord de principe pour assurer la mission d'animation de ce débat, et Monsieur le Maire de ROUGEGOUTTE a pris mon attache.

Nous nous sommes rencontrés en mairie de Rougegoutte, le 26 février 2019, à 10 heures. Au cours de cette réunion, nous avons défini : la Salle Communale comme lieu du Grand Débat, le samedi 9 mars 2019 à 9h30 heures comme date et heure, ainsi que quelques modalités pratiques d'organisation que nous avons déclinées comme suit :

6 groupes de tables pouvant accueillir chacun une douzaine (ou plus si nécessaire) de participants.

- 4 groupes de tables dévolus à chacun des thèmes proposés :
  - Citoyenneté et démocratie,
  - Organisation de l'Etat et des Services Publics,
  - Transition écologique,
  - Fiscalité et dépenses publiques.
- Un cinquième groupe pour l'intercommunalité,
- Un sixième groupe de tables, ne comportant pas de thème prédéfini, chacun pouvant s'exprimer sur toute question qu'il souhaite porter dans la discussion.

Comme indiqué ci-avant, le samedi 9 mars 2019 , à 9h30, à la salle Communale de Rougegoutte, nous avons reçu 21 personnes.

Monsieur le Maire de Rougegoutte a salué les arrivants et fait part des propositions d'organisation que nous préconisons.

Monsieur le Maire m'a donné la parole. Après m'être présenté, j'ai abordé quelques principes généraux comme l'indépendance, la neutralité, la transparence, l'égalité de traitement et le respect.

Les personnes présentes, compte-tenu du faible nombre de participants, ont préféré ne pas travailler par groupe mais les thèmes seront débattus par la salle entière.

Chaque thème a été développé l'un après l'autre, chaque participant pouvant intervenir à son gré.

Les débats ont mis en exergue les propositions suivantes :

### **I - Transition écologique**

- Accroître les offres de transports en commun pour réduire le recours aux véhicules particuliers.
- Mettre en place un système de bus locaux à l'intérieur d'une zone définie en secteur rural.
- Pour les exploitations agricoles, favoriser les exploitations biologiques, ne plus utiliser de pesticides et engrais chimiques.
- Favoriser les circuits courts avec points de distributions locaux (ex : Lycée Agricole de Valdoie) avec des aides potentielles pour le fonctionnement.
- Ne pas autoriser les exploitations de très grandes tailles (ex : ferme des 1000 vaches) mais favoriser les petites et moyennes entreprises agricoles par notamment l'attribution d'aides européennes avec prise en compte de la qualité des paysages.
- Revoir les aides agricoles actuelles (P.A.C) car elles ne sont pas favorables aux petits exploitants mais profitent davantage aux grosses exploitations.
- Baisse de la TVA pour les prix des transports en commun, mais en contrepartie taxer davantage les transports maritimes et aériens.
- Repenser les transports en commun pour les adapter aux besoins réels des populations (notamment rurales).
- Etablir la gratuité des transports en commun pour les retraités.
- Favoriser la mobilité en transport en commun au sein d'une intercommunalité avec un système de bus "de rabattement" des villages excentrés vers les lignes centrales.
- Etablir comme priorité nationale les transports en commun en ruralité.
- Taxer les produits d'importation et, pour le moins, avoir les mêmes règles dans tous les pays d'Europe.
- Mener des actions fortes pour réduire et même stopper la disparition des espèces animales.
- Supprimer les grandes monocultures (ex : maïs) et favoriser les cultures de petites surfaces et les cultures vivrières.
- Accompagner les primes pour changement de véhicule par des prêts à taux zéro.
- Pour l'isolation des bâtiments, établir un recueil national et local sur l'ensemble des aides portant sur les économies d'énergie avec les solutions les plus économiques.

- Pour la sortie du nucléaire :
  - Problème de stockage et de répartition de l'énergie avec les panneaux solaires.
  - Prend-on réellement en compte toute la pollution de toute nature pour la fabrication des voitures électriques et de leur batterie.
  - Les éoliennes semblent une solution, mais il y a d'autres inconvénients (certains posent le problème de la rentabilité). Beaucoup s'accordent pour dire que la réduction du nucléaire s'impose.
- Pourquoi la solution marémotrice (usine de la Rance) n'a pas été poursuivie. Il serait nécessaire de reprendre les études et de les poursuivre pour développer cette solution.
- Accélérer le recours au ferroutage.

## **II - Fiscalité et dépenses publiques**

- Rétablir l'I.S.F.
  - Abolir les niches fiscales à l'exception de celles à vocations sociales (ex : aide à la personne).
  - Un constat est mis en évidence : deux mondes se juxtaposent : le monde des riches (Bettancourt, Ghosn) et le monde des plus pauvres, celui des travailleurs.
- Un malaise est survenu entre ces deux mondes, l'ouvrier de base est trop taxé (même s'il ne s'acquitte pas ou peu de l'impôt sur le revenu). Le monde des riches devrait être plus taxé.
- Chaque dépense nouvelle génère de nouvelles taxes.

Un intervenant édicte :

*On ne peut pas vivre au-dessus de ses moyens.*

- Etablir une tolérance 0 pour l'évasion fiscale.
- Modifier les règles de l'optimisation fiscale pour éviter des transferts afin de payer moins d'impôts qu'elles ne devraient (notamment pour les grandes sociétés).
- Revenir sur les taxes cachées (ex : l'Etat ponctionne chaque année 5 milliards d'Euros sur les complémentaires santé).
- Suppression de la TVA sur les produits de première nécessité (y compris électricité, chauffage, carburant).
- Lors de regroupement (Région, Intercommunalité), les dépenses ou taxes sont alignées sur l'imposition les plus hautes (ex : prix des cartes grises). Le système de péréquation devrait être revu.

## **III – Démocratie et citoyenneté**

- Mise en place de référendums d'Initiatives Citoyennes (R.I.C) surtout pour les projets (la proposition ne fait pas l'unanimité).

- Modifier les institutions pour donner davantage la parole aux citoyens.
- Prendre en compte les votes blancs lors des élections.

#### **IV – Organisation de l'Etat et des services publics**

- Renationaliser les services publics : E.D.F, Télécom, S.N.C.F., la Poste, les autoroutes.

L'ouverture à la concurrence des services publics peut s'avérer dangereuse et provoquer de gros problèmes (ex : système ferroviaire anglais), suppression de trains.

- Revenir sur la loi sur les tribunaux.
- Pour le fonctionnement des deux chambres du parlement, rendre obligatoire, pour l'adoption des lois, de la présence effective de plus de la moitié des parlementaires (ex : lors d'un vote dernièrement d'une loi seuls 41 députés étaient présents sur un effectif de 577).
- La diminution de services, surtout en zone rurale génère des difficultés
- La dématérialisation généralisée des services de l'Etat engendre de gros inconvénients. Tout le territoire français n'est pas couvert par internet, près de 20% de la population ne sont pas équipés d'ordinateur. Certaines personnes ne savent pas se servir de l'outil informatique et ne peuvent plus être en mesure d'apprendre. (Dématérialisation : des services fiscaux, déclaration d'impôts...., des services carte grise et permis de conduire – plus de 4 mois d'attente pour obtenir une carte grise!, des services d'Assurance Maladie, de la C.A.F., etc ....).
- La Loi Nôtre a éloigné la prise de décisions des citoyens. Elle devrait être retirée. C'est une loi antidémocratique qui n'a aucune cohérence de bassin. Les dirigeants des Communautés de Communes sont élus au 2<sup>o</sup> degré. La commune qui constitue l'administration de proximité se vide de ses compétences. Elle va perdre le caractère de lien social qu'elle occupait. Les communautés de commune prennent des décisions arbitraires (ex : urbanisme etc...).
- Dans l'administration, la pyramide a été inversée, il y a plus de chefs et moins d'exécuteurs de base.
- Les décideurs (notamment parisiens) sont "hors sol" et ne sont pas conscients des réalités du terrain.

La formation de ces personnes devrait obligatoirement passer par des stages dans des petites structures.

#### **V - Autres sujets abordés**

- Problème de paiement des abonnements de téléphones portables pour les migrants qui souvent n'ont pas de papiers d'identités, pas de domiciles déclarés, pas de comptes bancaires (toute chose qui est obligatoire pour un contrat) et pourtant ils possèdent des smartphones, et qui et comment règle les factures?

- En ce qui concerne "le pouvoir d'achat", il se réduit, et notamment pour les retraités. Un participant indique qu'il a subi un solde négatif de 7,1% depuis l'année 2012. L'augmentation de 1,7% de la CSG et la non indexation (relative) des retraites accroissent ce déficit de pouvoir d'achat.

- Lors des manifestations, des participants ont été blessés sérieusement. Il s'avert nécessaire d'interdire l'utilisation de L.B.D et des grenades de désencerclement.

Il existe des forces de l'ordre qui ne sont pas formées à l'utilisation de ces munitions qu'il convient d'interdire.

- La mise en place des 80Km/h ne produit pas l'effet escompté (un participant n'est pas totalement d'accord avec cette assertion).

Cette disposition n'empêchera pas "les fous du volant" de circuler dans des conditions dangereuses. Elle génère des difficultés de circuler dans le flux toujours plus important de poids lourds.

- Il y aurait lieu d'interdire aux camions toute manœuvre de dépassement (tout du moins entre 8h00 et 20h00).

### **Conclusions**

Le présent compte-rendu ne prétend pas retranscrire l'intégralité des discussions, mais dégage, aussi fidèlement que possible, les idées et propositions abordées lors de cette réunion.

Il y a lieu de préciser que les débats de cette matinée se sont déroulés dans un climat serein et un respect mutuel.

Fait et clos à ROUGEGOUTTE  
le 11 mars 2019

L'animateur  
Guy BOURGEOIS  
Commissaire enquêteur